

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

Guillaume Arion
Mikael Beatriz

**Département de la
conjoncture**

Éléonore Sueur

**Département des
comptes nationaux**

Marie Leclair

Nathalie Morer

**Département des prix
à la consommation et
des enquêtes ménages**

Au niveau global, l'inflation perçue par les ménages, mesurée dans les enquêtes de conjoncture mensuelles, évolue plutôt en phase avec l'inflation calculée par l'indice des prix à la consommation (IPC). Celle-ci s'est notamment accrue continûment de 2015 à la fin 2018.

En décomposant par catégories de ménages, il apparaît que l'opinion des 50 % les plus modestes sur l'évolution des prix évolue parallèlement à celle des 50 % les plus aisés, bien qu'un écart permanent subsiste. De fait, sur longue période, l'inflation mesurée par l'IPC est très proche d'une catégorie de ménage à l'autre : sur 20 ans, l'écart est de +0,1 point par an pour les 10 % de ménages les plus modestes, comparés aux 10 % les plus aisés. Ces différences d'évolution reflètent l'hétérogénéité du panier de biens et services consommés par les ménages.

Pour les autres catégories de ménages (classés par âge ou par statut d'activité), ces écarts ne sont pas plus marqués ; les évolutions de prix ont été relativement homogènes la plupart du temps. Néanmoins, en 2018, les ménages ruraux ont été plus nombreux à avoir ressenti une hausse des prix que les ménages urbains. ■

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

L'indice des prix à la consommation permet de mesurer une inflation moyenne

L'indice des prix à la consommation (IPC), calculé par l'Insee, permet de mesurer l'inflation, c'est-à-dire, la variation sur un an des prix des produits consommés par les ménages. Cet indice est fondé sur l'observation des prix d'un panier fixe de biens et services, actualisé chaque année. Il est calculé en pondérant chaque prix élémentaire de produit proportionnellement à son poids dans la dépense de consommation des ménages. Par conséquent, c'est un indice de prix moyen établi à partir de la consommation de l'ensemble des ménages.

Derrière cette situation moyenne, l'inflation peut être différente selon les habitudes de consommation de chacun : au cours de l'année 2018, par exemple, la hausse de l'inflation a été portée principalement par l'augmentation des prix de l'énergie et dans une moindre mesure du tabac ; un ménage qui consomme plus de carburants a ainsi subi une inflation plus importante que la moyenne telle que mesurée par l'IPC. Grâce aux données de l'enquête Budget de famille¹ périodiquement réalisée par l'Insee (2017 pour la dernière enquête en cours d'exploitation, 2011 pour les données utilisées dans le calcul de l'indice), des indices de prix peuvent être calculés pour des catégories particulières de ménages en s'appuyant sur la connaissance de leur structure de consommation².

Un indice des prix à la consommation peut être calculé selon la catégorie de ménage

Depuis 20 ans, l'inflation a été la plupart du temps plus élevée pour les ménages les plus modestes que pour les ménages les plus aisés

Depuis 20 ans, les écarts d'inflation entre les 10 % de ménages les plus modestes (ménages dont le niveau de vie, c'est-à-dire le revenu par unité de consommation, est inférieur au 1^{er} décile) et les 10 % les plus aisés (ménages dont le niveau de vie est supérieur au 9^e décile) ont été de 0,1 point en moyenne par an. Au maximum sur la période, l'inflation des ménages les plus modestes a été supérieure de 0,6 point en 2004 et 2008 (en lien avec les hausses de prix de l'alimentation, du tabac, des loyers et des carburants et le poids plus important de ces produits dans leur consommation). De 2012 à 2017 (*graphique 1*), l'inflation subie par les ménages modestes était, en revanche, légèrement inférieure à celle des ménages aisés : au cours de ces années, les carburants mais aussi les services de communication ont connu des prix moins dynamiques que la moyenne alors que la dépense des ménages modestes pour ces produits est plus élevée en proportion de leur budget. À l'inverse, certains services et biens consommés en proportion plus importante par les ménages aisés (tourisme, services domestiques, achats de voiture, par exemple) ont connu, sur cette période, des prix plus dynamiques que la moyenne, ce qui a contribué à inverser l'écart d'inflation entre les deux catégories de ménages.

1. Les indices catégoriels sont produits uniquement par la France métropolitaine. Ainsi, seul ce dernier champ est retenu pour l'étude.

2. Les évolutions de prix de chaque catégorie de produit sont les mêmes que celles utilisées pour calculer l'indice des prix d'ensemble. Les indices de prix catégoriels ainsi construits permettent d'évaluer l'effet des différences de structure de consommation sur l'évolution des prix à la consommation des différentes catégories de ménages. Ce faisant les éventuels effets de gamme ne sont pas pris en compte : si certaines catégories de ménages consomment des produits plus bas de gamme ou plus souvent chez les hard-discounters et que ces produits bas de gamme ou ces formes de vente ont une dynamique de prix propre, ces différences ne seront pas prises en compte.

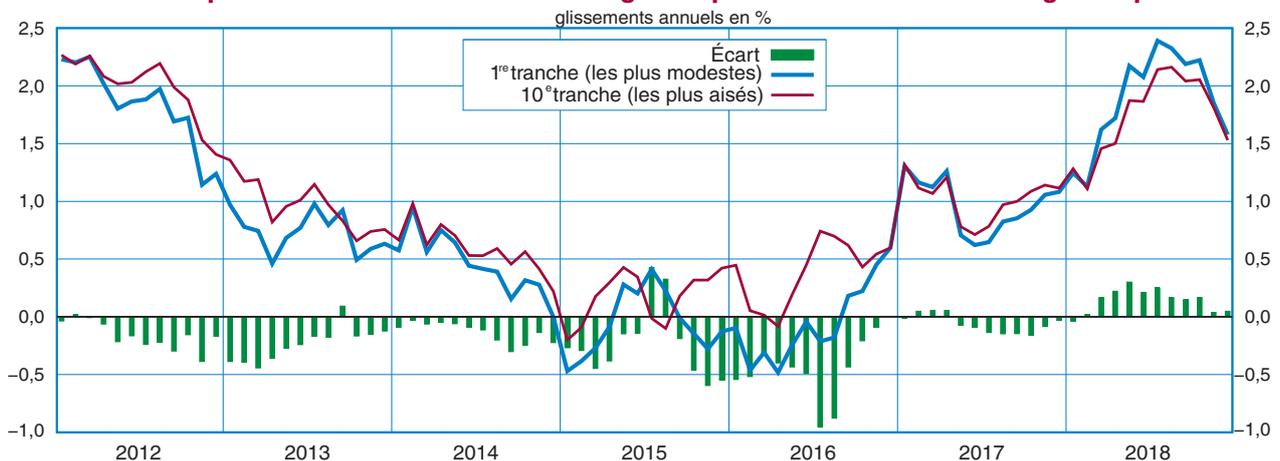
Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

En 2018, l'inflation a été légèrement plus élevée pour les ménages les plus modestes

En 2018, la hausse des prix à la consommation a été plus élevée que la moyenne pour les ménages dont le niveau de vie est le plus faible (graphique 1). Alors que l'inflation pour ces ménages s'élevait à +1,2 % en janvier 2018, elle a augmenté à +1,6 % en mars 2018 pour atteindre un point haut à l'été (+2,4 % en juillet) avant de refluer en fin d'année (+1,6 % en décembre). Les 10 % des ménages les plus aisés ont connu quant à eux une chronique d'inflation un peu similaire mais avec des évolutions moins marquées : leur inflation, à +1,3 % en janvier 2018, a connu un point haut en août à 2,2 % avant de refluer à 1,5 % en décembre. Au total, de 2016 à 2018, l'accélération des prix a ainsi été plus sensible pour les ménages modestes (+1,9 % en 2018 après +1,0 % en 2017 et +0,0 % en 2016 ; tableau 1) que pour les ménages les plus aisés (+1,7 % après +1,0 % en 2017 et +0,4 % en 2016). En moyenne en 2018, l'écart d'inflation entre les ménages les plus modestes et les plus aisés est ainsi de 0,1 point (par effet d'arrondi).

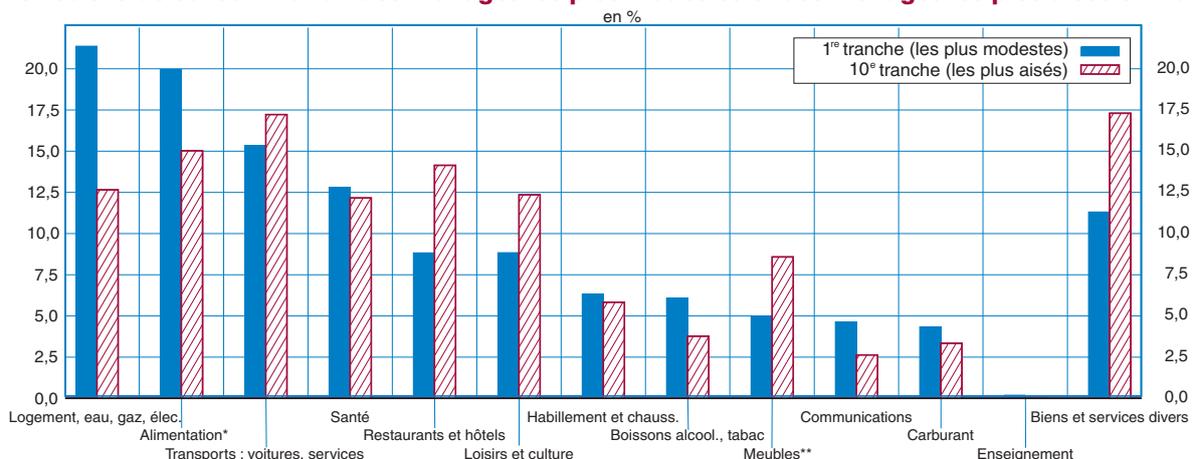
Ces écarts s'expliquent naturellement par la structure différente de la consommation de ces ménages (graphique 2). Ainsi, le poids des dépenses de tabac est par exemple plus important pour les ménages modestes (3,2 % des

1 - Indices des prix à la consommation des ménages les plus modestes et des ménages les plus aisés



Source : Insee, indice des prix à la consommation

2 - Structure de consommation des ménages les plus modestes et des ménages les plus aisés en 2017



Note : comme pour le panier de l'IPC, il s'agit de la structure de la consommation effective marchande des ménages. Les produits non marchands ne sont pas considérés (enseignement public, services hospitaliers publics...) et les dépenses sont considérées avant transfert en nature (avant remboursement par la sécurité sociale, notamment).

* Produits alimentaires et boissons non alcoolisées

** Meubles, articles ménagers et entretien du foyer

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, Enquête budget de famille 2011 et comptes nationaux SD 2016

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

Entre toutes les autres catégories de ménages, les écarts d'inflation ont été relativement limités

Ces écarts sont plus marqués en 2018

dépenses des plus modestes contre 1,0 % des dépenses des ménages les plus aisés), de même que les dépenses de carburant (3,5 % contre 2,7 % pour les ménages les plus aisés). Or, ce sont principalement les évolutions des prix de ces deux postes qui ont contribué à la forte inflation de l'année 2018.

L'inflation mesurée pour différentes catégories de population n'est jamais très différente de l'inflation moyenne mesurée par l'IPC. En moyenne, sur 20 ans, les écarts sur l'inflation annuelle ont été d'environ 0,1 point (tableau 1) : les moins de 30 ans ont été soumis à une inflation plus faible du fait de la baisse des prix des communications et de la modération des hausses de prix de l'habillement ; les ménages sans enfant ont bénéficié de leurs moindres dépenses en services liés à l'enfance ; les locataires ont connu depuis 1998 une inflation à peine plus dynamique que les propriétaires du fait de loyers légèrement plus dynamiques sur la période que le reste de l'inflation³.

Sur une année donnée, en l'occurrence 2018, on peut observer des écarts légèrement plus marqués : les moins de 30 ans, moins sensibles aux hausses de l'énergie qu'ils consomment moins et bénéficiant davantage des baisses des prix des téléphones, notamment, connaissent une inflation de seulement +1,5 % en moyenne sur l'année tandis que les 45-74 ans sont soumis à une inflation de +2,0 %. L'inflation constatée pour les locataires s'élève à +1,6 % – du fait de la baisse des loyers sociaux⁴ – contre +2,1 % pour les propriétaires (les loyers ont un poids de 615 sur 10 000 dans l'IPC). L'inflation des retraités (+2,0 %) est légèrement plus importante que celle des actifs (+1,8 %) car ils pâtissent davantage des hausses de prix de l'énergie notamment liée au logement.

Ces écarts ne disent rien de la différence d'évolution de pouvoir d'achat par niveau de vie, ce qui supposerait de mobiliser des données non seulement de prix mais aussi de revenu, lesquelles ne sont disponibles que plus tardivement. Il est possible cependant, tout en restant centré sur l'analyse de l'inflation, de rapprocher ces différences de l'importance relative accordée par les ménages aux évolutions de

Tableau 1

Indice des prix à la consommation pour différentes catégories de ménage en %

	Évolution depuis 1998	Évolution annuelle moyenne depuis 1998	Évolution en 2018
Ensemble des ménages	31,9	1,4	1,9
Ménages au niveau de vie inférieur au 1 ^{er} décile	32,9	1,4	1,9
Ménages au niveau de vie supérieur au 9 ^e décile	30,0	1,3	1,7
Moins de 30 ans	29,6	1,3	1,5
30-44 ans	32,8	1,4	1,7
45-59 ans	31,2	1,4	2,0
60-74 ans	32,0	1,4	2,0
Ménages sans enfant	30,8	1,4	2,0
Locataires	32,0	1,4	1,6
Propriétaires	31,5	1,4	2,1
Retraités	31,9	1,4	2,0
Actifs	31,9	1,4	1,8

Lecture : de 1998 à 2018, l'indice des prix à la consommation pour l'ensemble des ménages de France métropolitaine a augmenté de 31,9 %, soit 1,4 % en moyenne par an. En 2018, cet indice a augmenté de 1,9 % en moyenne sur l'année.
Source : Insee, indice des prix à la consommation

3. Au sens de l'IPC, les ménages propriétaires n'effectuent pas de dépenses de « loyers d'habitation effectifs », à l'inverse des ménages locataires. En revanche, ils effectuent des dépenses liées à l'entretien et la réparation du logement, aux charges courantes, etc.

4. Pour le calcul de l'IPC, malgré la baisse appliquée aux APL dans le parc social, seule la baisse des loyers est prise en compte. La conjonction à la baisse des APL et des loyers a été comptablement neutre pour les ménages.

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

prix de chaque produit telle qu'on la mesure dans les enquêtes mensuelles de conjoncture.

L'enquête de conjoncture auprès des ménages permet de suivre l'évolution de l'inflation perçue par les ménages.

La perception de l'évolution des prix par les ménages peut différer de la mesure de l'inflation par l'IPC. Il est possible de comparer les évolutions des prix et le ressenti des ménages en utilisant l'enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages (Camme). Cette enquête est publiée tous les mois depuis janvier 1987. Elle porte sur la manière dont les ménages perçoivent leur situation personnelle et future (évolution des prix, situation financière, etc.) et la situation générale de l'économie française (chômage, etc.). Les interrogations ont lieu au cours des trois premières semaines de chaque mois, auprès d'un échantillon représentatif d'environ 2 000 ménages. Le solde d'opinion de chaque question qualitative est, de manière standard par rapport aux publications des résultats de l'enquête (*annexe*), obtenu en calculant la différence entre le nombre de réponses positives et le nombre de réponses négatives.

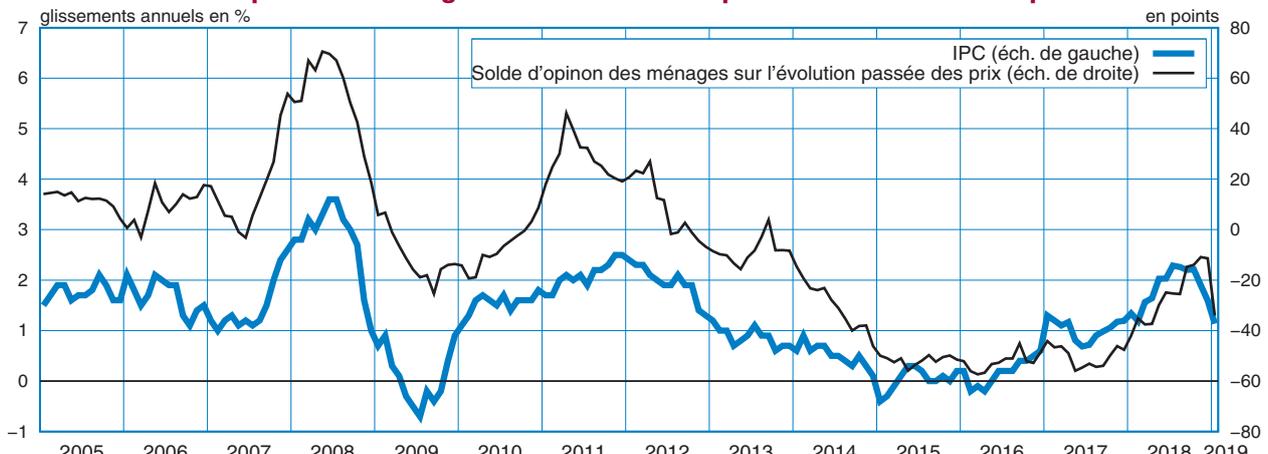
L'enquête recueille chaque mois le sentiment des ménages sur les évolutions de prix

L'opinion des ménages, retracée dans l'enquête Camme, permet de rendre compte des différences entre leur perception de l'évolution des prix et celle mesurée par l'IPC. En particulier, l'enquête recueille chaque mois leur sentiment sur les évolutions des prix aux cours des douze derniers mois (« prix passés ») et pour les douze prochains mois (« prix futurs »). Plus particulièrement, les questions posées sur les prix passés renseignent sur le sentiment des ménages quant à la hausse ou la baisse des prix (*annexe*). Un solde positif (resp. négatif) signifie que plus (resp. moins) de ménages pensent que les prix ont fortement augmenté plutôt qu'un peu augmenté, stagné ou diminué.

Globalement, la perception des ménages sur l'évolution passée des prix suit les variations de l'indice des prix à la consommation

L'évolution du solde d'opinion des ménages sur l'évolution passée des prix coïncide dans l'ensemble avec celle de l'inflation mesurée par l'IPC (*graphique 3* ; Leclair et Passeron, 2017). Ainsi, un solde d'opinion sur l'évolution passée des prix en hausse est associé à une accélération des prix à la consommation mesurée par l'Insee. Néanmoins des différences subsistent. Durant la crise économique de 2009, le solde d'opinion a diminué de manière plus marquée que la mesure de l'IPC. Entre le début de l'année 2015 et la fin de l'année 2016, période au cours de laquelle l'inflation a augmenté, le solde d'opinion est resté stable jusqu'en 2017 avant de décoller. Depuis, le solde d'opinion des ménages évolue conjointement à l'inflation mesurée. Sur la

3 - Perception des ménages sur l'évolution des prix et inflation mesurée par l'IPC



Note : la période d'étude est la période postérieure au changement de questionnaire portant sur les prix de l'enquête Camme en 2004. Dès lors, le graphique s'interprète en analysant les évolutions du solde en les comparant à celles de l'IPC et non leur niveau respectif.

Sources : Insee, indice des prix à la consommation et enquête Camme

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

période la plus récente, les ménages sont de plus en plus nombreux à avoir perçu le ralentissement des prix entamé en décembre 2018 et qui se poursuit depuis le début de l'année 2019.

L'importance accordée par les ménages aux évolutions de prix de chaque produit correspond globalement à la structure moyenne du panier de biens et services utilisé pour l'IPC

83 % des variations du solde d'opinion sur les prix passés sont expliquées par celles de l'IPC

Il est possible d'identifier les grands agrégats de produits expliquant le mieux les variations de perception des évolutions de prix par les ménages. Pour ce faire, un modèle économétrique permet d'estimer, toutes choses égales par ailleurs, les corrélations entre les variations du solde d'opinion sur les prix passés et l'inflation des grands agrégats de produits mesurée par l'Insee (*méthodologie*). Sur la période 2005-2018, il apparaît que les variations du solde d'opinion sont expliquées à 83 % par les variations de l'IPC. Les 17 % restant, inexpliqués par le modèle, reflètent des différences de perception des ménages de l'évolution des prix par rapport à la mesure donnée par l'IPC. Néanmoins, il apparaît également que l'importance relative accordée par les ménages aux variations de prix des produits pour construire leur opinion correspond globalement à la structure du panier de biens utilisés pour la mesure de l'IPC (*tableau 2*). En particulier, pour bâtir leur sentiment sur l'évolution passée des prix, les ménages accordent une forte

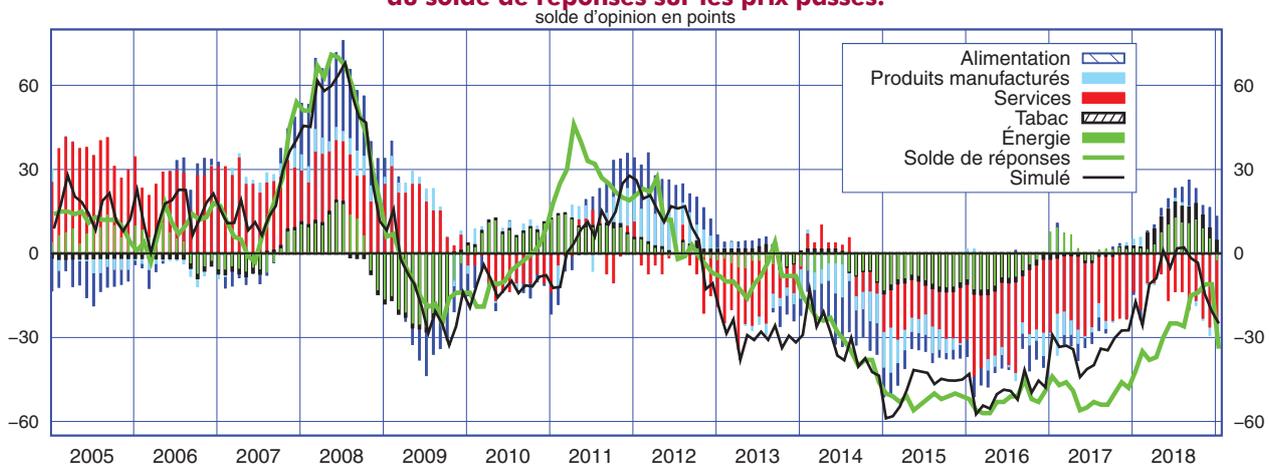
Tableau 2
Importance relative des produits dans la perception de l'évolution des prix des ménages

	Importance relative moyenne sur la période 2005-2018	Poids IPC moyen 2005-2018
Services	62	45 %
Produits manufacturés	22	29 %
Alimentation	13	17 %
Energie	2	8 %
Tabac	1	2 %

Note : le modèle économétrique retenu régresse le solde de réponses à propos de l'évolution des prix passés sur l'inflation des produits de l'énergie, des services, des produits manufacturés, du tabac et des produits alimentaires, telles que calculées par l'IPC. Le classement présenté est calculé à partir de ce modèle (détaillé en annexe). Compte tenu du mode d'estimation des « importances relatives », elles ne sont pas directement comparables aux poids de l'IPC. En revanche leur ordre de grandeur et le classement relatif des produits fournissent des informations utiles. Lecture : les ménages accordent une importance plus forte aux services qu'aux autres produits pour bâtir leur opinion sur les prix passés. C'est aussi l'ensemble de produits dont le poids est le plus important dans l'IPC.

Source : Insee.

4 - Contributions estimées des évolutions de prix des principaux agrégats de produits au solde de réponses sur les prix passés.



Lecture : en juin 2018, l'inflation des prix de l'énergie a contribué à hauteur de 10 points au solde de réponse sur les prix passés, selon la méthodologie employée.

Source : Insee, enquête Camme.

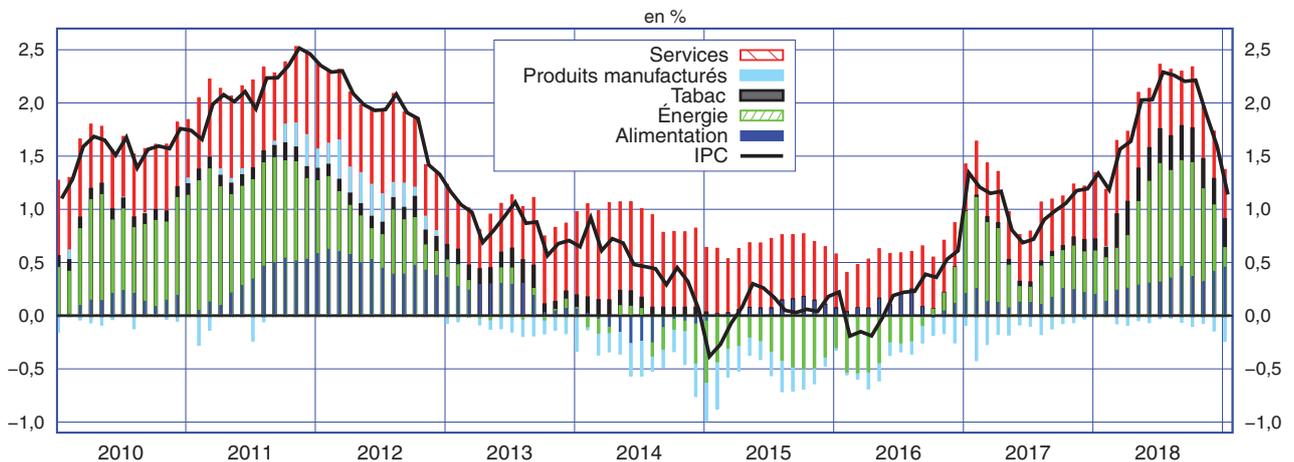
Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

En 2018, les évolutions des prix de l'énergie et du tabac ont le plus contribué à bâtir le sentiment d'accélération des prix des ménages

importance aux évolutions de prix des services (en particulier des loyers), produits dont le poids dans l'IPC est le plus grand. À l'inverse, ils accordent une plus faible importance à l'évolution des prix du tabac, conformément à son poids dans l'IPC.

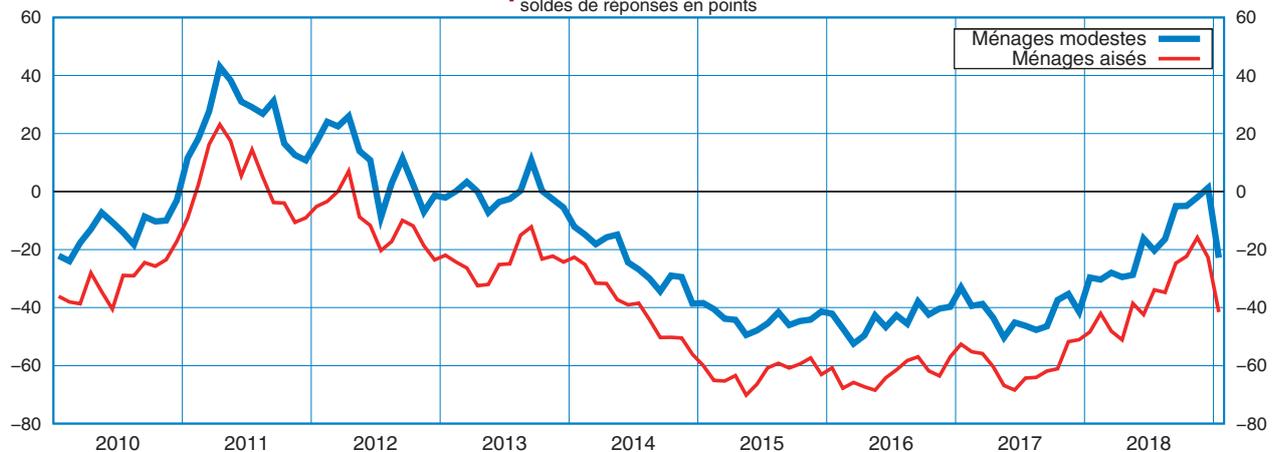
Bien que leur poids dans l'IPC ou leur importance relative dans la perception des ménages soit faible, l'évolution des prix de l'énergie contribue fortement aux inflations perçue (graphique 4) et mesurée (graphique 5). Ainsi en 2018, avec la hausse de la taxe intérieure de consommation des produits énergétiques (TICPE) en janvier et l'envolée des cours du pétrole, les prix de l'énergie ont contribué à hauteur de 7,1 points en moyenne au solde de réponses des ménages (contre 2,9 en moyenne en 2017), soit la plus forte contribution au sentiment de l'évolution passée des prix des ménages par rapport aux autres postes de dépense. De fait, les prix de l'énergie ont également contribué à l'évolution réellement mesurée des prix, et même dans une proportion plus grande que sa contribution à l'évolution de l'opinion des ménages. De la même façon, la hausse de la fiscalité sur le tabac en mars 2018 a contribué de façon importante à l'inflation ressentie par les ménages (+5,5 points en mars 2018 contre +0,4 point en février 2018), une contribution à peu près conforme à sa contribution réelle dans la mesure de l'IPC.

5 - Inflation mesurée par l'IPC et contributions des principaux produits.



Source : Insee, indice des prix à la consommation.

6 - Prix passés selon le niveau de vie



Note : les ménages modestes (resp. aisés) disposent d'un revenu par unité de consommation (UC) inférieur (resp. supérieur) à la médiane des revenus par UC de l'enquête.

Source : Insee, enquête Camme

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

L'opinion des ménages les plus modestes sur les prix et celle des plus aisés évoluent de concert ; mais l'inflation perçue par les plus modestes demeure en général plus élevée

Depuis 2010 les ménages modestes sont plus pessimistes quant aux évolutions passées des prix

La construction de l'enquête Camme permet de calculer un solde d'opinion distinguant les ménages selon leur niveau de vie⁵. Les soldes d'opinion sur les évolutions passées et futures des prix sont établis depuis 2010 pour les ménages modestes et aisés ; ils sont définis ici comme les ménages qui disposent d'un revenu par unité de consommation (UC) inférieur ou supérieur à la médiane des revenus par UC de l'enquête. Un découpage plus fin de la distribution (par exemple par déciles) a été exclu car les tailles des sous-échantillons auraient alors été trop faibles. Depuis 2010, le solde d'opinion concernant l'évolution passée des prix est systématiquement plus élevé chez les ménages modestes que chez les ménages aisés : l'écart moyen entre les soldes est de 19 points (*graphique 6*). Néanmoins, les évolutions des soldes d'opinion d'un mois à l'autre sont proches entre les deux groupes. Ainsi, les ménages les plus modestes sont en moyenne plus pessimistes sur la hausse des prix que les ménages les plus aisés (en associant le terme « pessimisme » à des anticipations d'inflation plus fortes). Au-delà de leur pessimisme moyen plus important, leur perception de l'évolution des prix à la consommation est relativement similaire. Sur l'année 2018, l'écart de perception entre les deux groupes n'a pas augmenté, malgré une inflation mesurée légèrement plus élevée pour les ménages les plus modestes. Début 2019, les ménages des deux catégories sont moins nombreux à penser que les prix ont augmenté : la baisse de l'inflation observée en décembre et janvier a donc été perçue de façon comparable par les deux groupes.

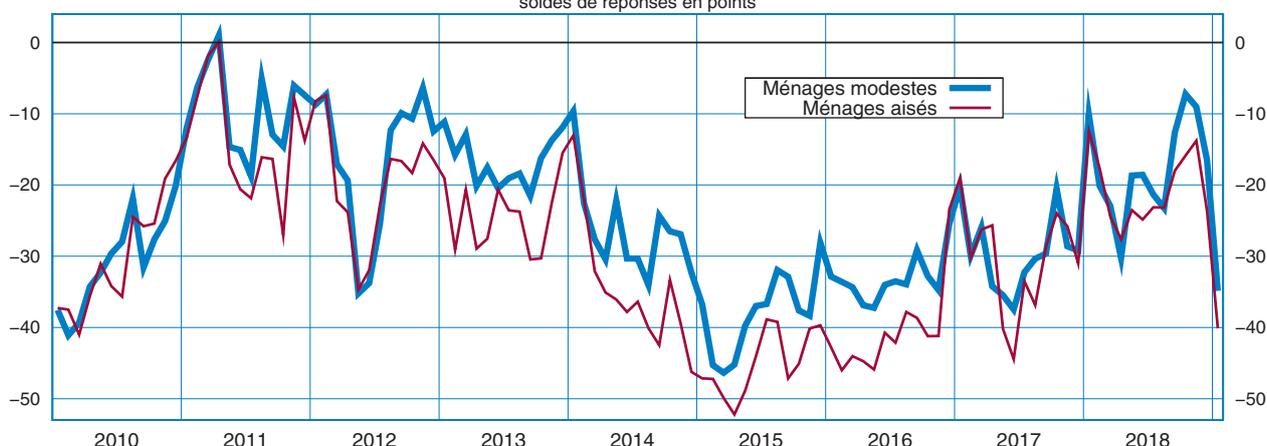
Épisodiquement, les ménages modestes ont aussi une perception plus pessimiste de l'évolution future des prix

Concernant les évolutions futures des prix, les soldes d'opinions des ménages par catégorie de niveau de vie sont proches (*graphique 7*), en niveau comme en évolution. Néanmoins, les ménages modestes ont parfois été plus nombreux à anticiper une hausse des prix. Ce fut notamment le cas entre la mi-2012 et la fin 2013, ou entre 2014 et 2016. Plus récemment, cet écart de perception s'est à nouveau creusé mi-2018 et de septembre à novembre 2018. Comme pour les soldes relatifs aux prix passés, les ménages anticipent un ralentissement des prix en janvier sur les douze prochains mois, de manière analogue pour les deux catégories de ménages.

Au total, que ce soit pour le solde d'opinion sur l'évolution des prix passés ou futurs, les ménages les plus modestes sont plus nombreux à juger que les prix ont accéléré plutôt que

7 - Prix futurs selon le niveau de vie

soldes de réponses en points



Note : les ménages modestes (resp. aisés) disposent d'un revenu par unité de consommation (UC) inférieur (resp. supérieur) à la médiane des revenus par UC de l'enquête.

Source : Insee, enquête Camme

5. Une analyse similaire a été effectuée sur le revenu et la consommation dans la *Note de conjoncture* de décembre 2018 : « Que disent les ménages sur leur perception des évolutions de leur niveau de vie dans les enquêtes de conjoncture ? ».

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

La perception d'une inflation ex post plus forte par les ménages les plus modestes semble structurelle et va au-delà de simples différences socio-économiques

Le fait d'habiter dans une unité urbaine plutôt que dans une commune rurale semble secondaire par rapport au niveau de vie, sauf en 2018 notamment

ralenti. Ce constat est donc un peu différent de l'évolution des prix mesurés par l'IPC, pour lequel l'inflation plus forte pour les ménages modestes n'intervient qu'épisodiquement.

On pourrait attribuer la différence observée entre le sentiment d'évolution des prix des ménages aisés et modestes à d'autres caractéristiques que le seul niveau de vie : âge, statut professionnel, zone d'habitation, etc. Pour contrôler ces modalités, un modèle économétrique, de type régression logistique, permet d'estimer l'effet de ces caractéristiques sur les réponses des ménages au questionnaire de l'enquête Camme portant sur les prix. Il apparaît que les probabilités qu'un ménage apporte des réponses différentes à la question portant sur l'évolution des prix passés en fonction de son niveau de vie (modeste ou aisé), de la tranche d'âge du répondant, de son statut d'activité (en emploi, retraité ou autre) ou de sa zone d'habitation (urbaine ou rurale) sont toutes statistiquement significatives (*annexe*). Ainsi, toutes choses égales par ailleurs entre 2011 et 2018, un ménage modeste a presque deux fois plus de chance qu'un ménage aisé de répondre que les prix ont « fortement augmenté » plutôt que « un peu augmenté », « stagné » ou « diminué », ce qui est cohérent avec les précédentes observations. Autrement dit, les écarts de perception des évolutions passées des prix entre ménages aisés et modestes persistent après prise en compte des effets liés à l'âge, au statut d'activité et à la zone d'habitation.

Entre 2011 et 2018, le fait d'habiter en zone urbaine plutôt qu'en milieu rural a peu d'effet sur les réponses des ménages sur les prix passés. Ainsi, toutes choses égales par ailleurs, un ménage vivant dans une commune rurale n'a que 1,03 fois plus de chances de répondre que les prix ont fortement augmenté par rapport aux ménages urbains. Néanmoins, en 2018, l'écart entre le solde d'opinion de ces deux catégories de ménages s'est creusé (*graphique 8*) de manière statistiquement significative, à caractéristiques socio-économiques des ménages données. Autrement dit, en plus de l'écart sur la période complète, un ménage vivant dans une commune rurale a 1,27 fois plus de chances de répondre que les prix ont fortement augmenté entre 2018 et 2017, par rapport aux années passées, qu'un ménage qui habite en ville.

8 - Prix passés selon la zone d'habitation
solde de réponses en points



Note : la délimitation entre commune rurale et commune urbaine est définie d'après le Code officiel géographique au 1^{er} janvier 2018 effectué selon le recensement de la population 2015. L'unité est dite urbaine lorsque la commune du ménage appartient à une unité urbaine de plus de 2 000 habitants. Les données de la Camme permettant d'identifier correctement les communes ne sont disponibles que depuis 2011.

Source : Insee, enquête Camme

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

Plusieurs éléments peuvent conduire à expliquer les écarts entre inflation perçue et mesurée

Depuis 20 ans, compte tenu des différences de structure de la consommation, l'inflation subie par les ménages modestes a été un peu plus élevée que celle des ménages plus aisés. Si le solde d'opinion sur l'évolution passée des prix varie à peu près comme l'inflation mesurée par l'IPC, il n'en demeure pas moins que les ménages les plus modestes ont tendance à percevoir de plus fortes augmentations des prix, sans doute au-delà de ce que suggère la simple comparaison des paniers de consommation.

Accardo et al. (2011) évoquent plusieurs éléments pouvant conduire à cet écart : une plus grande importance attribuée aux prix des produits achetés fréquemment, une sensibilité plus particulière aux hausses de prix qu'aux baisses, etc. À cela pourrait s'ajouter un écart de perception lié aux contraintes budgétaires des ménages : les ménages les plus modestes perçoivent plus fréquemment les fortes hausses de prix, car le pouvoir d'achat de leur revenu, par construction plus faible, en est affecté d'autant et avec une moindre possibilité d'ajuster leur épargne.

En 2018, la perception des ménages a largement été influencée par l'évolution des prix de l'énergie mais aussi du tabac. Certes, sur longue période, l'importance relative accordée par les ménages aux évolutions des prix de l'énergie et du tabac peut apparaître modeste. Néanmoins l'amplitude des évolutions de prix mesurées en 2018 pour ces produits a été telle qu'ils ont contribué à peu près pour moitié, tant à l'inflation mesurée par l'IPC, qu'à l'évolution de l'opinion des ménages sur les prix passés. ■

Bibliographie

Accardo J., Célérier C., Herpin N. & Irac D. (2011) « L'inflation perçue ». *Économie et statistique*, 447(1), 3-31.

Insee (2018), « Que disent les ménages sur leur perception des évolutions de leur niveau de vie dans les enquêtes de conjoncture ? », éclairage de la *Note de conjoncture*, décembre.

Leclair M. et Passeron V. (2017), « Une inflation modérée depuis le passage à l'euro », *Insee Focus* n°87. ■

Méthodologie de calcul des importances relatives des produits

Description du modèle

Le but du modèle est d'identifier les contributions des grands agrégats de l'indice des prix à la consommation à l'inflation perçue par les ménages (i.e. le solde de réponses dans l'enquête Camme). Ces grands agrégats sont l'alimentation, l'énergie, le tabac, les produits manufacturés et les services. On modélise le solde de réponses selon une régression linéaire dont les variables explicatives sont ces différents agrégats. Les séries de données mensuelles utilisées s'étendent de 1991 à 2019. En 2004, des modifications ont été apportées aux questions relatives aux prix dans l'enquête Camme. Ces modifications sont susceptibles d'entraîner des ruptures de séries et donc de fausser l'estimation. Par ailleurs, le passage à l'euro a eu lieu en 2002 et il est probable que le ressenti des ménages sur l'évolution des prix en ait été affecté durant les premières années qui ont suivi. Ainsi, la période d'étude retenue s'étend de janvier 2005 à janvier 2019.

L'équation obtenue est la suivante (les statistiques de Student sont indiquées entre parenthèses en dessous des coefficients associés) :

$$\begin{aligned} \text{Solde Réponses} = & -74,98 + 1,19 \times \text{Énergie} + 31,67 \times \text{Services} + 10,95 \times \text{Produits Manufacturés} \\ & \quad \quad \quad (-17,1) \quad (7,5) \quad \quad \quad (16,3) \quad \quad \quad (4,3) \\ & + 6,43 \times \text{Alimentation} + 0,45 \times \text{Tabac} \\ & \quad \quad \quad (6,8) \quad \quad \quad (1,5) \end{aligned}$$

$$R^2 = 0,83$$

Période d'estimation : janvier 2005 à janvier 2019

où :

- Solde Réponses est le solde de réponses à la question relative à l'évolution des prix passés de l'enquête Camme ;
- Énergie est l'inflation énergétique (mesurée par l'Insee et en glissement annuel) ;
- Services est l'inflation des services ;
- Produits Manufacturés est l'inflation des produits manufacturés ;
- Alimentation est l'inflation des produits alimentaires ;
- Tabac est l'inflation du tabac.

La constante et les coefficients des variables explicatives sont significatifs au seuil de 1 % à l'exception de celui du tabac. Cependant, la p-valeur correspondante étant égale à 0,13, elle présente tout de même un intérêt pour la modélisation.

Calcul de l'importance relative accordée par les ménages aux produits

D'après le modèle, une hausse d'un point de l'inflation, répartie uniformément entre tous les produits, augmente le solde d'opinion de $1,19 + 31,67 + 10,95 + 6,43 + 0,45 = 50,69$ points. Afin de rendre comparable ces importances relatives moyennes qu'accorde un ménage à l'inflation d'un produit pour bâtir son opinion, il est possible de les classer. Pour un produit donné, l'effet de la hausse d'un point de l'inflation de ce produit sur le solde d'opinion est rapporté à l'effet total. Par exemple, l'importance relative de l'inflation énergétique est : $1,19 / 50,69 = 2\%$.

Robustesse du modèle

Afin de tester la robustesse des coefficients estimés, des modèles alternatifs ont été construits. En particulier, le modèle a été estimé avec différents regroupements de produits (par exemple l'alimentation avec le tabac, les produits manufacturés avec l'énergie), avec des agrégats de produits plus fins (séparation des services en cinq sous-regroupements de produits, des produits manufacturés en deux ou trois sous-regroupements), ou avec une spécification plus simple (énergie et tous les autres produits). D'une manière générale, l'ordre de grandeur des coefficients est conservé et ne perturbe pas le classement présenté des importances relatives. Par ailleurs, il apparaît que le fort coefficient associé à l'inflation des services provient essentiellement de l'inflation des loyers.

Méthodologie de calcul des indices catégoriels

Principe de calcul

L'indice des prix à la consommation (IPC) repose sur un ensemble d'indices de prix élémentaires, chacun correspondant à l'évolution des prix mesurée pour un groupe de produits particuliers (par exemple les vêtements). Chaque indice élémentaire contribue au calcul de l'indice d'ensemble en proportion du poids, dans l'ensemble de la consommation, des dépenses qu'il recouvre.

Pour chaque catégorie de ménages, par exemple les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans, un indice de prix est calculé de la façon suivante : on applique aux indices de prix élémentaires la structure de consommation de la catégorie considérée. Seules les différences par rapport à la structure de consommation de l'ensemble des ménages sont donc prises en compte.

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

Dans le présent exercice, les indices élémentaires considérés sont ceux correspondant à une décomposition de la consommation en 91 postes (par exemple « pain et céréales », « vêtements », « achat de véhicules », « services médicaux »). Ainsi, en notant $pond_{cat,i}$ la pondération catégorielle associée au i ème poste et IPC_i son indice, l'indice catégoriel IPC_{cat} pour une catégorie de ménages donnée s'écrit de la manière suivante :

$$IPC_{cat} = \sum_{i=1}^{91} pond_{cat,i} \times IPC_i$$

Cinq types de catégories de ménages sont considérés. Ils se définissent par la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence, par son âge, par son niveau de vie (revenu par unité de consommation), sa composition et le statut d'occupation de son logement (propriétaire, accédant, locataire ...).

Les sources

Le poids des différentes consommations élémentaires est tiré des comptes nationaux annuels de l'année N-2 pour les calculs d'indice de l'année N (par exemple, les consommations de l'année 2016 pour les indices de l'année 2018). Pour chacune des catégories de ménages considérées, le poids des consommations élémentaires issu des comptes nationaux est modulé en fonction de son profil de consommation tel qu'il est mesuré dans les enquêtes périodiques « Budget des Familles » (BDF). Les poids catégoriels sont actualisés annuellement conformément à la mise à jour annuelle des poids d'ensemble fondée sur les comptes nationaux. Le raccord entre les données BDF et les données IPC est réalisé au niveau 3 de la nomenclature des fonctions de consommation COICOP (identifiant à 4 chiffres soit 91 postes). ■

Annexe 1

Formulation des questions exploitées de l'enquête Camme (depuis 2004).

Prix passés :

Trouvez-vous que, au cours des douze derniers mois, les prix ont...

- Fortement augmenté (+)
- Modérément augmenté
- Un peu augmenté (-)
- Stagné (-)
- Diminué (-)

Prix futurs :

Par rapport aux douze derniers mois, quelle sera à votre avis l'évolution des prix au cours des douze prochains mois ? La hausse va être plus :

- rapide (+)
- la hausse va se poursuivre au même rythme
- la hausse va être moins rapide (-)
- les prix vont rester stationnaires (-)
- les prix vont diminuer (-)

Le solde de chaque question qualitative est calculé en faisant la différence entre les pourcentages de réponses positives et négatives. L'interprétation des séries doit se faire avec prudence : l'évolution d'une série sera toujours privilégiée à son niveau. ■

Inflation perçue, inflation mesurée : des différences par catégories de ménages ?

Annexe 2

Déterminants de la probabilité qu'un ménage réponde qu'au cours des douze derniers mois les prix « ont fortement augmenté » plutôt que « un peu augmenté », « stagné » ou « diminué ».

Variations explicatives	Probabilité	
	(1)	(2)
Niveau de vie		
Aisé	Réf.	Réf.
Modeste	1,97***	1,97***
Type d'unité urbaine		
Urbaine	Réf.	Réf.
Commune rurale	1,03*	0,99
Commune rurale x année 2018	-	1,27***
Age		
Moins de 30 ans	Réf.	Réf.
Entre 30 et 44 ans	1,19***	1,19***
Entre 45 et 59 ans	1,53***	1,52***
Entre 60 et 74 ans	1,55***	1,55***
Plus de 75 ans	1,32***	1,32***
Occupation		
En emploi	Réf.	Réf.
Retraité	1,28***	1,28***
Autre	1,06**	1,06**
Année		
2011	Réf.	Réf.
2012	0,66***	0,66***
2013	0,48***	0,48***
2014	0,25***	0,25***
2015	0,11***	0,11***
2016	0,12***	0,12***
2017	0,12***	0,12***
2018	0,32***	0,30***
Constante	0,71***	0,72***
Observations	107508	107508
pseudo R2	12 %	12 %
Période d'estimation	2011-2018	2011-2018

Note : seuil de significativité *** 1 %, ** 5 %, * 10 %. Le modèle (2) inclut en plus des variables du modèle (1) une interaction entre le type d'unité urbaine et l'année 2018.

Lecture : toutes choses égales par ailleurs, le fait pour un ménage de vivre dans une commune rurale multiplie par 1,03 ses chances de penser que les prix ont fortement augmenté au cours des douze derniers mois.

Source : Insee, enquête Camme. Calculs Insee